

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026 à 20 H 30

Le vingt-trois février deux mille vingt-six, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 6 février 2026.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Onze) : M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX, M. Jean-Marie DUPLAY

Absents(tes) au moment du vote (Huit dont trois pouvoirs) :

M. Pascal DANCETTE (pouvoir donné à Mme Marine MATA)
Mme Lucie DANCETTE (pouvoir donné à M. Marc DELEIGUE)
Mme Sandrine TAVERNIER (pouvoir donné à Mme Corinne CHABORD)
Mme Marion CHOFFEL
M. Yves DELORME
Mme Nadine EUKSUZIAN
Mme Martine BEGUE
M. Régis BABOIS

Secrétaire de séance : M. David LESUR

Délibération n° 2026.010 : Subvention d'équilibre au CCAS

Madame Marine MATA Adjointe aux Finances et aux Ressources Humaines propose au Conseil Municipal de voter la subvention 2025 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Colombe à hauteur de 55 500 € afin d'assurer son équilibre budgétaire.

Pour mémoire, la subvention versée au CCAS s'élevait à 35 000 € en 2024, 34 000 € en 2023, 29 000 € en 2022, et 25 000€ en 2021.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Principal de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 55 500 € pour le CCAS
- **DIT** que les crédits sont inscrits à l'article 657363 du budget primitif 2026 de la commune de Sainte-Colombe
- **CHARGE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'application de cette délibération et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire


Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 23 février 2026

Le secrétaire de séance
David LESUR



Le Maire,
Marc DEL...

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 069-216901892-20260223-2026_010-DE



Transmis en Préfecture le : 26/02/2026
Affiché le : 26/02/2026